

COMMUNIQUÉ

Posted on December 1, 2011 by keghart.com



Category: [Opinions](#)



✘ Le Bureau Français de la Cause Arménienne, Paris, 1 décembre 2011

Click her for [English version of the Communiqué](#)

La proposition du Quai d'Orsay d'inviter la Turquie, non membre de l'Union Européenne, à la réunion des Ministres des Affaires Etrangères pour discuter de la situation en Syrie, engendre à juste titre de nombreuses controverses.

✘ Le Bureau Français de la Cause Arménienne, Paris, 1 décembre 2011

Click her for [English version of the Communiqué](#)

La proposition du Quai d'Orsay d'inviter la Turquie, non membre de l'Union Européenne, à la réunion des Ministres des Affaires Etrangères pour discuter de la situation en Syrie, engendre à juste titre de nombreuses controverses.

La France a proposé que la Turquie participe au Conseil des ministres des Affaires européennes, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay en soulignant : « Cette invitation est extrêmement importante à nos yeux ».

Cette importance accordée à la Turquie par le gouvernement en fonction, suscite de nombreux questionnements d'autant plus que la chef de la diplomatie de l'UE, Catherine Ashton, hésitait à inviter Ahmet Davutoglu.

Il est inconcevable de solliciter l'alliance d'Ankara pour instaurer un régime démocratique à Damas alors que la Turquie est très mal placée pour assurer une telle mission.

Avec quels acquis la Turquie va se présenter auprès du peuple syrien afin d'améliorer son image?

Alors que l'armée turque continue à exercer tout son poids pour gérer ses conflits politiques au sein des régions à forte population kurde, à occuper le nord de Chypre, à maintenir son blocus contre l'Arménie, alors qu'en Turquie les droits de l'Homme restent piétinés, les droits des minorités y restent bafoués, que des opposants au régime en place, des dissidents, des journalistes et des intellectuels sont poursuivis, condamnés et même assassinés pour leurs opinions divergentes ou en raison de leur origine ou leur religion, comment cet Etat policier aurait la légitimité d'intervenir en Syrie au nom de l'établissement de la démocratie ?

En outre, le territoire de Sandjak d'Alexandrette reste toujours un sujet de discorde entre la Turquie et la Syrie et par conséquent, on se demande comment Ankara pourrait être juge et partie.

Au vu de tous ces éléments, nous condamnons la politique adoptée par le gouvernement français dans cette affaire.

Statement

Le Bureau Français de la Cause Arménienne

1 December 2011*

The proposal of the Quai d'Orsay (French Ministry of Foreign Affairs) to invite Turkey, a non-member of the European Union, to the meeting of the EU Foreign Ministers has rightfully caused much controversy.

The spokesperson of the Quai d'Orsay has declared that France has proposed that Turkey participate in the Council of Ministers of European Affairs, while stressing that "in our view, this invitation is extremely important".

The granting of such importance to Turkey by the government in power raises many questions, especially since the chief diplomat of the EU, Catherine Ashton, had previously hesitated to invite Ahmet Davutoglu.

It is inconceivable to solicit an alliance with Ankara to establish a democratic regime in Damascus, as Turkey is so poorly-positioned for such a mission.

With what aspects will Turkey present itself to the Syrian people to improve its own image?

As the Turkish army continues to use all its might in regions with a high concentration of Kurdish population, it also occupies Northern Cyprus, and maintains a blockade against Armenia. As human rights continue to be trampled in Turkey, the rights of minorities continue to be violated, and those who oppose the regime in power, dissidents, journalists and intellectuals are prosecuted, sentenced and even assassinated for their dissenting opinion or because of their ethnic or religious origin. How can such a police state have any legitimacy to intervene in Syria in the name of establishing democracy?

Furthermore, the territory of the Alexandrette Sandjak still remains as an issue of dispute between Turkey and Syria, and therefore, one would question how Ankara can be considered to an impartial judge in this case.

Given all of these issues, we condemn the policy adopted by the French government in this matter.

*** Translated by VA**

